



Nos partenaires



Et les Foyers Ruraux du Grand Couronné.

Contacts

Foyers Ruraux : 03 83 29 78 15
foyersrurauxgrandcouronne@wanadoo.fr
Colette Robillot-Berr : 03 83 22 68 67
colette.ecoledemusique@gmail.com

Pour les adhésions et inscriptions :

- FR Agincourt
Marie-Irène PEREIRA 03 83 21 48 61
- FR Amance
Anne-Lise COLIN 03 83 35 21 09
- FR Bouxières-aux-Chênes
Jacqueline FLORENTIN 03 83 31 14 80
- FR Bouxières-aux-Dames
Foyer Rural 03 83 22 69 18
- FR Cerville
Angélique LECLERC 06 16 99 16 86
- FR Champenoux
Axelle SCHREINER 03 83 31 79 33
- FR Dommartin-sous-Amance
Jean-Louis CLÉMENT 03 83 31 17 97
- FR Eulmont
Laurence Valantin 03 83 22 69 75
- FR Laître-sous-Amance
Sylvette FLURY 06 25 17 63 71
- FR Laneuvelotte
Alain DIAQUIN 03 83 20 41 65
- FR Réméréville
Thierry NAFZIGER 03 83 31 77 98
- FR Velaine-sous-Amance
Aline LINTZ 06 27 75 10 17

www.foyersrurauxgrandcouronne.org

La Musique rassembleuse

La pratique de la musique développe en nous l'imagination, l'épanouissement, l'intégration sociale, les émotions... Mais, avant tout, elle contribue à nous rassembler, une compétence tellement utile à la vie en société !

L'objectif principal des foyers ruraux étant de favoriser la rencontre entre les habitants, c'est dans cette démarche que s'inscrit pleinement notre École de Musique depuis de longues années.

Sur des périodes de vacances scolaires seront donc proposés des ateliers pour aider les groupes de jeunes voulant faire de la musique ensemble.

Les ateliers musicaux parents-enfants seront proposés régulièrement.

Bonne année musicale !

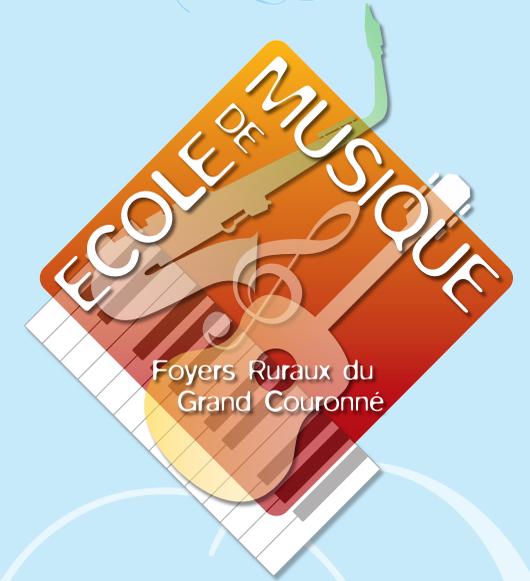


Charte de l'école de musique

- *Priorité des inscriptions sera donnée à ceux qui participeront à la réunion d'information et d'inscription.*
- *L'inscription ne sera effective qu'une fois la fiche d'inscription dûment remplie et rendue aux professeurs de l'école.*
- *En cas d'une absence qui n'est pas du ressort du professeur ou de l'école de musique, le cours n'est pas rattrapé.*
- *Quand il y a un cours collectif, il remplace le cours individuel.*
- *Au moins un cours d'ensemble est prévu au troisième trimestre, en vue de la préparation du gala de fin d'année. Il remplacera un cours individuel.*
- *Pour la progression dans l'apprentissage d'un instrument, si le solfège n'est pas obligatoire, il est vivement conseillé.*
- *En dehors des heures de cours, les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.*

Règlement intérieur consultable au siège de l'association (5, rue Victor Hugo - 54770 Bouxières-aux-Chênes) ou sur le site <http://foyersrurauxgrandcouronne.org/>

Péhel Créations • juillet 2016



Saison 2016/2017

**Réunion d'inscription
le mercredi 7 septembre
à 18 h 00
à la salle Saint-Nicolas
de Champenoux**

Nota

- *Début des cours le lundi 12 septembre*
- *Pas de cours pendant les vacances scolaires, mais les cours ont lieu normalement les samedis de vacances.*
- *Fin des cours le samedi 24 juin au soir.*

Cours individuels

Instruments

- **Violon**
À partir de 7 ans
- **Flûte traversière**
À partir de 7 ans
- **Saxophone**
À partir de 7 ans
- **Batterie**
À partir de 7 ans
- **Piano**
À partir de 7 ans
- **Guitare électrique et basse**
À partir de 7 ans
- **Guitare**
À partir de 7 ans
- **Accordéon chromatique à clavier**
À partir de 8 ans
- **Autre instrument**
nous contacter

Autre

- **Technique vocale**
S'adresse aux ados et adultes désirant travailler leur voix

Cours collectifs

- **Solfège**
Cours vivement conseillé, coût compris dans les cours d'instruments
 - **Atelier petites voix/éveil sonore** (45 min)
Enfants de 3 ans à 6 ans
Pour découvrir des sons, des rythmes, une écriture, sa voix
2 séances par mois à Agincourt et 2 séances par mois à Réméréville
 - **Atelier vocal** (1 heure)
S'adresse aux chanteurs pour perfectionner leur technique
 - **Guitare manouche**
Pour les adeptes de Django et des Gypsy
- À tous ceux qui veulent mettre de l'ambiance dans les fêtes de leur foyer et/ou apprendre à jouer ensemble :**
- **Atelier batucada** (1 heure)
Au troisième trimestre
 - **Atelier jouer en groupe** (1 heure)
Des rendez-vous ponctuels pendant les petites vacances scolaires

Un centre aéré musical sera organisé la première semaine des vacances d'hiver 2017.

Informations sur les cours

Les lieux de cours sont définis en fonction de l'origine des élèves, dans les différentes salles mises à disposition par les communes ou les associations.

Il est possible de grouper plusieurs cours individuels d'un même instrument pour en faire un cours collectif. Le cas échéant, nous contacter.

Tarifs par trimestre

■ Cours individuels + Solfège

- cours de 20 mn : **120 €**
- cours de 30 mn : **155 €**
- cours de 40 mn : **190 €**

■ Cours collectifs : 50 € *

*** 10 € pour les élèves prenant déjà un cours d'instrument**

Important

- Les cours sont payables à l'inscription avec trois chèques du montant trimestriel demandé, qui seront tirés en octobre, janvier et avril.
- Pour 2 élèves d'une même famille, réduction de 7 € par élève, pour 3 élèves d'une même famille, réduction de 15 € par élève, (les réductions ne s'appliquent qu'aux cours d'instruments).
- Les tarifs sont tous augmentés de 15 € par trimestre pour les élèves résidant hors de la Communauté de Communes.
- La carte d'adhérent : chaque élève doit être adhérent au Foyer Rural de son village ou du village le plus proche.

Fiche d'inscription

À remettre aux responsables de l'école lors de la réunion de rentrée accompagnée de 3 chèques pour les 3 trimestres, à l'ordre de FR Grand Couronné (avec le nom de l'élève au dos des chèques).

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Tél

Mail

Carte d'adhérent 2016/17 du Foyer Rural de

Activité musicale choisie :

Cours de 20 mn 30 mn 40 mn

Facture (en cas de besoin d'une facture, cochez ici)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur

Date et signature